

Miscellanea

Quelques lettres concernant la tentative de restauration de Prémontré en abbaye de l'Ordre. (1855-1860)

Aux archives de l'évêché de Soissons, se trouve une lettre qui semble bien prouver que les Supérieurs belges ont été trompés sur la portée exacte de l'offre faite par Mgr de Garsignies aux Prémontrés Belges. Le ton, le style et les termes employés indiquent que l'évêque est considéré comme un grand bienfaiteur de l'Ordre. Comment l'auteur de cette lettre a-t-il pu être abusé à ce point si ce n'est que ses informateurs, les supérieurs belges, l'ont été avant lui? Le document se présente sous la forme d'une lettre de quatre pages de 25 cm de large sur 40 de haut, les deux pages intérieures seules étant utilisées. La calligraphie est particulièrement soignée.

(Page intérieure 1)

1. Illustrissime ac Reverendissime Domine Episcopo, Domine gratiosissime!

Divina providentia id volente, ut sequar signa Divi Patriarchae Norberti qui Fratres amore Dei incensos, Eiusque sanctae Ecclesiae zelo animatos in solitudinem Vallis Praemonstratae congregaverat, ut ibidem in communi magnalia Dei amplius scrutentur, atque Eius servitio toto animo semet offerant; non potui non vigili attentione comitari fata terrae illius sanctae, ubi altas radices fixerat candidus Ordo Praemonstratensis, qui affirmante Urbano IV PP multa gloria refulgens, et gratia redolens, sanctitatis palmites suos, a mari usque ad mare extenderat.

Novimus ex historia, infelicis revolutionis Gallicanae stragem Ordinibus Religiosis illatam atque Abbatiam Praemonstratensem in officinam vitri esse conversam. Maximo pietate prosequimur monumentum quod Illustrissimo ac Reverendissimo Domino Jacobo Armando Anacleto Cardon de Garsignies Episcopo Svesionensi in Gallia pia memoriae ultimus Generalis Ordinis nostri Joannes Bapt L'Ecuy Abbas quondam Praemonstratensis Fratribus dispersis imaginem quippe Abbatiae Praemonstratensis reliquerat, et gemebundi suspirabamus: «quomodo haereditas nostra versa est ad alienos; domus nostrae ad extraneos», et ubi vix

sperabamus, missus est, qui redimat incunabula nostra de manibus profanis.

Ita est, Illustrissime ac Reverendissime Domine Episcopo! Exultavit cor meum, dum cognovissem Abbatiam Praemonstratensem munificencia Illustritatis Vestrae restaurari, atque primaevae destinationi restitui. Pro qua liberalitate, atque Domus Dei zelo, dum Illustritati Vestrae maximas dicerem laudes, et gratias, liceat mihi iis cum humillimis precibus adire Illustritatem Vestram, quatenus me de modo resucitatae Abbatiae Praemonstratensis, eiusdem coordinatione, qualitate, destinatione, et numero

(Page intérieure 2)

Religiosorum, nexu eiusdem cum Roma, brevibus edocere dignaretur: ut cognoscam qualiter sint sanata vulnera Matris, quibus 70 annis affligebatur, et gaudium meum, Fratrumque meorum sit plenum, qui Illustritatem Vestram maximis adnumeremus benefactoribus, pro cuius longaeva incolumitate, atque prosperitate non cessamus Deum omnipotentem ardentibus exorare precibus.

In reliquo dum Ordinem Praemonstratensem potenti Illustritatis Vestrae patrocinio ultro commendarem, profundissima cum veneratione, ex osculo sacrae dexterarum persisto in Praepositura Si Joannis Bapt de Castro Iászó Ordinis Praemonstratensis in Hungaria die ipso Solemnitatis S. Patris Norberti

Illustritatis Vestrae

Humillimus servus

Josephus Répássy

Abbas et Praepositus Iaszo-
viensis Ord. Praem.

ultimae postae

Kaschau

Metzenscis

2. Egalement aux archives de l'évêché de Soissons, quatre lettres du P. Edmond de Boulbon à Mgr de Garsignies qui a fait une proposition de vente de Prémontré, en 1857.

1

Monseigneur,

Le 2 mars 1860.

Le Seigneur a fécondé la première bénédiction que votre Grandeur a donnée à notre dessein de rétablir la Primitive Observance de l'Ordre Sacré de Prémontré. Il y a 20 mois, j'étais seul encore, aujourd'hui nous sommes 30 dont 8 prêtres parmi lesquels un bon sous-prieur et un excellent Père maître des novices. Déjà de plusieurs diocèses, on nous offre des cantons entiers à desservir, des orphelinats à administrer, des collèges à diriger, des lieux de pèlerinage à desservir et d'anciens monastères à reconstituer. Tout occupés de nous former à la pratique de l'esprit de sacrifice et d'abnégation de nos Pères, nous remettons à plus tard à accepter la moindre de ces propositions. Néanmoins comme nous recevons de tous côtés de nouvelles demandes d'admission, nous prévoyons le temps où nous serons obligés à faire une nouvelle fondation et comme les Israélites tournaient leurs regards vers la terre promise, nous tournons les nôtres vers le lieu qui a été montré à nos Bienheureux Pères par la T. Ste Vierge elle-même. Avant donc de préparer quoique de loin une nouvelle fondation, nous osons, Monseigneur, prier humblement Votre Grandeur de daigner nous céder Prémontré. Nous n'avons rien et cependant nous avons payé l'année dernière 80.000 fr sans emprunt et nous avons une confiance absolue que si Votre Grandeur voulait accéder à nos vœux, le Seigneur daignerait nous mettre à même de vous offrir, Monseigneur, tout ce qui serait nécessaire pour fonder solidement ailleurs au moins votre orphelinat de jeunes filles, car pour l'orphelinat de garçons, nous pourrions nous en charger.

Votre Grandeur aurait alors le mérite d'avoir fondé deux œuvres au lieu d'une et d'avoir rendu Prémontré à un Ordre qui seul lui a vallu son ancienne gloire et qui seulement dans sa primitive vigueur peut lui en donner une nouvelle.

Nous serons très reconnaissants à Votre Grandeur d'accueillir favorablement notre demande et de nous honorer d'une réponse. Plusieurs évêques voudront bien venir assister à l'inauguration solennelle que nous ferons de notre Antique Eglise Collégiale de St-Michel le 8 mai prochain. Nous serions très heureux, Monseigneur, que Votre Grandeur daignât alors s'unir à ses illustres collègues dans l'Episcopat et vint attirer sur

nous de nouvelles bénédictions. Agréez, je vous prie, Monseigneur, l'hommage du très profond respect avec lequel

J'ai l'honneur d'être
de Votre Grandeur
le très humble et
obéissant serviteur.

F. Edmond

Prieur de la Pve OBSce de Prémontré
par Tarascon (Bouches-du-Rhône)

P.S.-J'allais faire jeter cette lettre à la boîte lorsque j'ai reçu de Monseigneur de Quimper la demande la plus gracieuse et la plus pressante de lui promettre de lui envoyer d'ici 18 mois quelques-uns de mes religieux pour une fondation dont il veut faire les frais dans son Diocèse. Avant de rien promettre à Monseigneur Sergent, j'attendrai la réponse de Votre Grandeur.

On remarquera la manœuvre de de Boulbon : «On nous submerge d'offres plus mirobolantes les unes que les autres; nous voudrions racheter Prémontré pour y réussir ce que les Belges ont raté. Mais pas à n'importe quel prix : voyez quelle proposition on nous fait à Quimper!» Mgr répond le 7 avril 1860. A ce moment, les finances de Prémontré sont toujours mauvaises, mais il n'est pas question de brader, et la réponse de l'évêque paraît plutôt évasive à la lecture de la lettre suivante du P. Edmond.

2

Monseigneur,

Le 27 mars 1860.

J'étais absent lorsque votre bonne lettre du 11 mars est arrivée au Monastère et ce n'est qu'aujourd'hui qu'elle m'est remise. Je remercie Votre Grandeur de l'espérance qu'elle veut bien me donner et, si faible qu'elle soit, je la regarde comme un effet de votre bienveillance. Je ne désire nous établir à Prémontré qu'autant que c'est la volonté de Dieu et la volonté de Dieu sera pour moi manifestée qu'autant que Votre Grandeur verra un véritable bien dans la restauration des pratiques de St Norbert à Prémontré car, Monseigneur, c'est à vous et vous seul qu'il appartient de prendre les moyens qu'elle croit les plus efficaces pour opérer le bien dans Votre église. Aussitôt donc que Votre Grandeur aura bien voulu me dire qu'après y avoir bien réfléchi devant Dieu, nos efforts

pour racheter les relachements du siècle passé et présent seraient de nature à produire du bien dans Son diocèse, je ne reculerai devant aucun sacrifice et le Seigneur bénira mes efforts comme il l'a toujours fait, je crois que je pourrais d'ici deux ans offrir à Votre Grandeur les moyens de fonder ailleurs qu'à Prémontré un orphelinat très florissant.

J'accepterais avec une vive reconnaissance les propositions que Votre Grandeur a daigné me faire il y a trois ans, à savoir de vous donner 50.000 francs en quelques mois et le reste peu à peu. Je vous offrirais même 50.000 francs comptant lorsque le temps sera venu pour nous de faire une fondation et 25.000 francs par an jusqu'au paiement complet de Prémontré. Dans ce moment-ci nous avons un postulant qui a 400.000 francs de fortune, *dit-on*.

Quand le Bon Dieu voudra, il lui sera très facile de nous faire offrir une dot assez considérable pour payer immédiatement Prémontré. Il faut, vous le comprenez, Monseigneur, que nous tenions bien à Prémontré, berceau de notre Ordre, pour oser nous jeter dans les embarras d'une telle fondation tandis qu'on nous en offre où nous n'aurions qu'à accepter le bien qu'on met à notre disposition.

Permettez-moi de vous prier, Monseigneur, de recommander ce dessein au Bon Dieu.

Agréez, je vous prie...

P.S.- Aussitôt que nous saurons que Votre Grandeur veut bien nous accepter à Prémontré, nous nous mettrons à même de lui offrir ce qu'elle demanderait et peut-être pourrions-nous remplir nos engagements plus tôt que nous ne l'espérons.

Et la manœuvre continue! Mgr serait d'accord, mais il lui faut de l'argent rapidement. de Boulbon veut bien Prémontré tout de suite, mais n'a pas assez d'argent: pour faire céder l'évêque, il remet sur le tapis les offres gratuites qu'on lui fait; Prémontré ne serait qu'une source d'embarras. In petto, il voudrait Prémontré comme en témoigne le post-scriptum.

Mgr répond le 7 avril 1860, et lâche du lest. de Boulbon sent que le vent tourne en sa faveur et, faisant état des fonds énormes recueillis depuis trois ans, il incite Mgr à prendre patience, car lui, de Boulbon, va bientôt le tirer d'affaire.

Monseigneur,

Le 28 avril 1860.

Si j'avais 50.000 francs, ce serait avec bonheur que je prierais Votre Grandeur de les accepter immédiatement et de nous réserver Prémontré, mais non seulement je ne les ai pas, mais encore j'en dois payer 40.000 d'ici un an. Toutefois je ne suis pas le moins inquiet. La Providence qui depuis trois ans m'a fait trouver 160.000 francs à savoir 60.000 francs pour Septfonds et 100.000 francs pour l'achat et la restauration de notre monastère, la Providence, dis-je, nous fera facilement trouver les 40.000 francs qui nous sont encore nécessaires. Aussitôt après, je m'occuperai de ce que vous voulez bien demander pour Prémontré et je regarderai comme une faveur de payer 50.000 francs comptant et 25.000 francs par an jusqu'à extinction de la dette de 300.000 francs.

Avec un peu plus de confiance en Dieu que je n'en avais, je vous aurais, Monseigneur, supplié de nous recevoir à Prémontré il y a trois ans, et à l'heure qu'il est, j'aurais acquitté de la dette de Prémontré au moins 150.000 francs.

Si Votre Grandeur daignait venir nous encourager et officier pontificalement à une de nos fêtes, le 11 juillet, fête de St Norbert par exemple, elle nous expliquerait plus facilement toutes les conditions et ses pensées et ce serait avec joie que nous lui offririons de faire tous les frais du voyage qu'elle voudrait bien faire pour nous. L'honneur de sa visite nous rendrait tout heureux.

Agréez, je vous prie,...

F. Edmond

P.S.- Quand la nécessité me contraindra de parler de Prémontré, ce ne sera que confidentiellement et comme d'un projet entièrement de moi.

Le chiffre lancé par de Boulbon de 150.000 francs devrait chatouiller agréablement les oreilles de l'évêque: c'est le montant de l'emprunt au Crédit des Paroisses. de Boulbon est certainement au courant de cet emprunt et il n'a pas prononcé cette somme au hasard. (Le successeur de Mgr de Garsignies, Mgr Christophe, revendra Prémontré pour 135.000 francs, plus 25.000 pour le mobilier!) Que Mgr vienne donc discuter à Frigolet: on lui paie le voyage. Et il peut compter sur la discrétion du P. Edmond: on ne connaîtra pas les difficultés financières de l'évêque, assez vexantes pour un ancien Inspecteur des Finances!

En avril, avant donc de recevoir cette lettre, Mgr a été gravement malade, et le 6 mai, de Boulbon écrit: